



**ALSTOM TRANSPORT OMEGA – TIS – CSY**

*Saint-Ouen le 30/05/2011*

## **COMPTE-RENDU DES CCE DES 25 ET 26 MAI**

D'ores et déjà, 462 collègues du site de Saint-Ouen ont signé la pétition intersyndicale pour le retrait des projets d'externalisation-délocalisation (comptabilité, logiciels de signalisation ferroviaire, ...) et 300 collègues l'ont déjà fait sur le site de Villeurbanne.

Une centaine de collègues était rassemblée devant le siège d'Alstom Transport mercredi 25 mai pour appuyer cette revendication de retrait.

Lors de la réunion du CCE portant sur « *le développement d'une software factory et des compétences signalisation sur Alstom Bangalore et ses conséquences sur l'emploi pour les établissements TIS Villeurbanne et TIS Saint-Ouen* » **les organisations syndicales ont clairement indiqué qu'elles voteraient un recours juridique contre la direction pour délit d'entrave au bon fonctionnement des institutions représentatives du personnel si la direction engageait des démarches pour transférer des activités à Bangalore sans consulter le CCE. Nous vous invitons à nous informer de toute tentative qui irait dans ce sens.**

A propos de la société Metrolab récemment créée par la RATP et Alstom, la direction est revenue sur ce qu'elle avait annoncé en réunion de CE TIS Saint-Ouen : il n'est plus question d'embaucher directement à Metrolab – il n'y aura que des détachés – et la R&D Urbalis 500 pour la signalisation des métros ne partira pas à Metrolab, selon les dires de J.Wallut, PDG d'Alstom Transport France.

**Ceci montre que la mobilisation du personnel a commencé à peser sur l'attitude de la Direction.**

En ce qui concerne l'externalisation de la comptabilité, il a été précisé suite au rapport de l'expert que certaines activités comptables pourraient être délocalisées à l'Ile Maurice ! En effet,

la société Grant Thornton, choisie par la direction pour reprendre les activités comptables qui seraient externalisées, est implantée là-bas ; les infractions aux conventions internationales du travail y sont monnaie courante.

Les organisations syndicales ont refusé à l'unanimité de donner un avis sur le projet de la direction en faisant valoir qu'il s'agissait, selon la direction elle-même, d'une politique du groupe Alstom et que par conséquent la direction devait d'abord consulter le Comité de Groupe France, dont la prochaine réunion est programmée le 12 juillet.

**Ceci empêche la direction de dérouler son projet avant cette date.**

La direction convoque cependant une réunion extraordinaire du CCE (Comité Central d'Entreprise) le 9 juin pour répondre aux questions relatives à son projet et une réunion avec les organisations syndicales le 8 juin sur la question des mesures d'accompagnement.

Il faut souligner que les externalisations et délocalisations ne concernent pas que le secteur Transport : un projet d'externalisation d'activités de ITC vers IBM toucherait 125 postes ; le projet de délocalisation de la fabrication des ailettes de turbine entraînerait la suppression de 100 postes à Belfort – ce projet de la direction a récemment été suspendu par la justice. L'on pourrait mentionner beaucoup d'autres cas de délocalisation d'études ou de fabrication sur le groupe Alstom.

Il s'agit d'une politique d'ensemble pour réduire de manière drastique les coûts quel qu'en soit le prix sur le plan humain.

**La question se pose donc d'une action d'ensemble au niveau du groupe Alstom pour porter un coup d'arrêt à cette politique de destruction des emplois et de délocalisation des savoir-faire.**

**Nous vous informerons des décisions qui seront prises par les organisations syndicales.**